

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE RIBECOURT-DRESLINCOURT

2026 - 121 NOMBRE DE MEMBRES

AFFÉRENT AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
27	27	27

Séance du 29 juin 2026

Date de la convocation
22/06/2026

Date d'affichage
22/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le **lundi 29 juin à 19h**,
le Conseil Municipal de cette Commune
convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la
loi à la **Mairie** de RIBECOURT-DRESLINCOURT
sous la présidence de **Monsieur LÉTOFFÉ**
Jean-Guy, Maire

Présents : M. LÉTOFFÉ Jean-Guy, M. BELLOT Patrice, Mme PIENS Antonella, M. CARRASCO José, Mme HAINEZ Carole, M. COPPIN Franck, Mme CHARLET Valérie, M. CANTRAINE Hervé, Mme FRÉTÉ Thérèse, M. JULIEN Jérémy, M. CATRY Bruno, M. CARON Joël, Mme DOGIMONT Laurette, Mme NISOLE Sandra, M. DE ALMEIDA Pierre, Mme CAMARA Laura, Mme BOULNOIS Naguine, M. CHMIELEWSKI Thomas, Mme HALKO Laurence, Mme GUEMBE Florence, Mme TROUILLET Sarah, M. LÉGER Loïc, M. LAMOUREUX Laurent à partir de 19h05.

Excusés : Mme BALITOUT Hélène, M. LANCIEN Yves, M. KLIBER Antoine, Mme MARCHI Charlene, M. LAMOUREUX Laurent jusqu'à 19h05.

Pouvoirs : Mme BALITOUT Hélène à M. CHMIELEWSKI Thomas, M. LANCIEN Yves à M. BELLOT Patrice, M. KLIBER Antoine à Mme TROUILLET Sarah, Mme MARCHI Charlene à M. LÉGER Loïc.

Secrétaire de séance : Madame NISOLE Sandra

URBANISME

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS
DESIGNATION DES MEMBRES

RAPPORTEUR : M. Bruno CATRY

Vu l'article 1650 du Code Général des Impôts ;

Considérant que la Commission Communale des Impôts Directs est présidée par le Maire ou son délégué et comprend 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants choisis par les services Fiscaux, sur une liste de contribuables dressée, en nombre double, par le Conseil Municipal ;

Vu le bureau en date du 17/06/2026

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, oui l'exposé de son rapporteur,

PROPOSE pour composer la Commission Communale des Impôts Directs :

NOM	PRENOM
BONNETON	André
LAMBERT	Michèle
BOCQUET	Nicole
JOOS	Béatrice
BONNEAU	Daniel
CALMELS	Daniel
CARVALHO	Michèle

MARLY	Marie-Lyne
MARESSE	Frédéric
FANEN	Gilles
BERLEUX	Michèle
PAGE	Henriette
LOYER	Olivier
LOYER	Sophie
CHARBONNEL	Laurence
HARDY	Gérard
BLONDEL	Laurent
DANIEL	Ovidio
GOSSE	Marc
AZENKOUT	William
RENAUDIN	Danielle
FENAU	André
TROTTEREAU	Pierre
TROTTEREAU	Martine
DE ARAUJO	Georges
PIENS	Bruno
COTTIN	Ghislaine
KOMASA	Valérie
CRAPPIER	Francis
COPPIN	Claudine
DUHAN	Marc
GROSCAUX	Marina

PRECISE que le Conseil Municipal sera informé ultérieurement du choix opéré par le Directeur des Services Fiscaux

DIT QUE les catégories de contribuables représentées figurent en annexe à la présente délibération.

CHARGE ET DELEGUE M. le Maire, le Directeur Général des Services et M. le Trésorier Municipal, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

PRECISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de AMIENS, 14 rue Lemerchier – CS 81114 – 80011 Amiens Cedex 01, qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité rendant la présente décision opposable.

Le secrétaire de séance,

Sandra NISOLE



Le Maire,

Jean-Guy LÉTOFFÉ